

NIVEAU DE SUJÉTION REBATTONS LES CARTES !

La CGT a depuis toujours été le fer de lance de la lutte contre la loi de transformation de la fonction publique et à Paris, les personnels ont été en lutte contre le vol de leurs jours de congés tout au long de l'année 2021. Aujourd'hui est votée la réduction drastique de nos jours de congés, mais le combat est loin d'être terminé !

L'exécutif municipal a fait voter une partie de l'amendement de la CGT lors du Conseil de Paris de décembre 2021, soit la création d'une sujétion 7 pour une partie des personnels du STEA (cela concernera le travail insalubre et dangereux dans le réseau des égouts). La municipalité doit revoir sa copie et rouvrir les négociations en se servant des niveaux de sujétion afin de baisser le temps de travail de ses agents ! Le Maire adjoint chargé des personnels a reçu le 13/01 l'ensemble des organisations syndicales; il a proposé de revoir la valorisation des sujétions ainsi que le taux horaire annuel de chacune d'entre elles ! C'est ce que revendique la CGT depuis le début !

La CGT prendra toutes ses responsabilités et continue à exiger la prise en compte de ses revendications ! Baissons le temps de travail et augmentons nos salaires, les leviers existent ! Mobilisons-nous le 7 février lors d'une assemblée générale dédiée à cette question !

GRÈVE ET MANIFESTATION LE 27/01

RDV 13H, PLACE DE LA BASTILLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 7/02 À 9H

BOURSE DU TRAVAIL, 3 RUE DU CHÂTEAU D'EAU, MÉTRO RÉPUBLIQUE



cgtvilledeparis.fr

